

Janvier 2019



**Pour une nouvelle année
solidaire et combative !**

« Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu »
(Bertholt Brecht)

Sommaire

Page 2 : Edito

Pages 3 à 5 : Brèves de la DIPA

- Elections professionnelles et nouveaux élus
- Le T2E serait-il devenu le nouveau Beaubourg ?
- Retour sur les dernières CAPL
- Inquiétudes suite à l'incident du 26 décembre : la CGT écrit au DI

Page 6 : - agenda

- coin culture
- bulletin d'adhésion

Edito

Une nouvelle année...

Les premiers jours de 2019 sont déjà passés et l'atmosphère de ce début d'année est dominée par l'enlèvement et l'incertitude. Le mouvement des gilets jaunes demeure comme une épine dans le pied du gouvernement dont il peine à se débarrasser. De plus, au vu des projets gouvernementaux pour 2019 comme la réforme des retraites, il est même fort possible que le mouvement social prenne de l'ampleur dans notre pays.

L'année 2019 pour les fonctionnaires ne s'annonce guère mieux puisque notre point d'indice demeure gelé. En douane, c'est le Brexit qui provoque de l'incertitude, ce Brexit sera-t-il finalement dur ? On s'achemine petit à petit vers un retour des contrôles aux frontières et notre Direction Générale ne sait plus trop sur quel pied danser... Création de nouveaux bureaux op/co à Calais et à Dunkerque en H24, renforcement des brigades de surveillance, mais jusqu'à quelle hauteur ? Création de la notion de « frontière intelligente », renforcement des PPF, recrutement de stagiaires... La Douane recruterait-elle en masse comme le suggère les médias ?

Il convient de nuancer cette idée... En effet, en quelques années, ce sont 6000 emplois douaniers qui ont disparu quand, parallèlement, les trafics en tous genres ont explosé. Ces trafics, qui font le lit du financement du crime organisé et du terrorisme en particulier, sont des menaces quotidiennes que les douaniers combattent.

La douane détient également l'exclusivité de la collecte sécurisée des chiffres du commerce extérieur de la France, établissant la balance commerciale et proposant un large éventail de statistiques. Ce véritable service public, gratuit, équitable et loyal place la mission douanière au cœur du fonctionnement de la puissance économique de l'Etat. Ainsi, nos missions doivent être confortées et renforcées. Il faut plus de douaniers : la santé et la sécurité des citoyens ne peuvent pas faire les frais des politiques de restrictions budgétaires ! En l'espèce, le Projet de Loi de Finances pour 2019 prévoit 100 suppressions d'emplois supplémentaires dans le service public douanier, malgré les emplois annoncés pour la mise en place du Brexit. Nous perdons donc toujours des emplois !

**L'année 2019 sera encore une nouvelle fois
une année de lutte !**



Brèves de la DIPA

En décembre 2018 ont eu lieu les élections professionnelles. A l'issue de ce scrutin, le CGT garde sa place de 1ère organisation syndicale au niveau local et passe en deuxième position au niveau national. Ci-dessous la liste de nos différents élus au niveau local, n'hésitez pas à les contacter pour toute question.

ELUS AU COMITE TECHNIQUE

<i>TITULAIRES</i>	<i>SUPPLEANTS</i>
FILORI NADINE (UDD JOUR)	MORIVAL MATHILDE (UDD NUIT)
BLARY CHRISTELE (DIVISION ORLY)	PIQUEMAL BRUNO (CDP)
CHOQUET GAUTHIER (BSET2BD)	SALDOMANDO JOHANNA (CRPC)

ELUS CATEGORIE A

<i>TITULAIRE</i>	<i>SUPPLEANT</i>
FILORI Nadine (UDD jour)	FIDELLE Sarah (SG Orly)

ELUS CATEGORIE B

<i>TITULAIRES</i>	<i>SUPPLEANTS</i>
PIQUEMAL Bruno (CDP)	GALLOY Valérie (BILC Roissy)
TANTY Yves (BSE T2A)	GERONES Matthias (BSE T2F)

ELUS CATEGORIE C

<i>TITULAIRE</i>	<i>SUPPLEANT</i>
BULLICH Eric (BSER)	HORNIK Stefan (CCF SU)

Le terminal 2E serait-il devenu le nouveau Beaubourg ?

Il est vrai que l'espace musées de l'aéroport est situé au S4 et dépend de ce terminal.

Il y a quelques années, un collègue exerçant de hautes fonctions au sein du terminal 2E, exerçait son art du découpage des calendriers du SNAD-CGT, certainement un hommage à Braque et Picasso à l'origine des premiers collages picturaux ? Cette période dite anti-rouge est toujours en cours au sein du terminal. Le mode d'expression a évolué. Durant les dernières élections de décembre 2018, les collègues du T2E ont pu admirer le magnifique hommage rendu à Jacques Villeglé, puisque les listes des candidats du SNAD-CGT ont tout bonnement été arrachées du local où elles se trouvaient. Certains semblent y voir un coup de ciseaux de Mme Anastasie, nous préférons y voir l'expression de l'impuissance d'un faible...

Si nous dérangeons à ce point c'est peut être que nous avons raison ? Merci de nous légitimer un peu plus à chaque fois.

Brèves de la DIPA

Retour sur les dernières CAPL

CAPL n°1 (inspecteurs) du 15 janvier : formation du Tableau de mutations

Cet examen permet, entre autre, de porter à la connaissance de l'administration et des syndicats tout problème survenu lors de l'inscription au tableau des mutations (difficulté d'inscription, erreur de points...) mais, c'est surtout le moment où doivent être débattus les dossiers des agents ayant postulé à un emploi discrétionnaire. En effet, il est prévu que l'administration soumette au débat de la CAPL les avis défavorables émis sur l'aptitude des agents à exercer certaines fonctions (postes à profil).

Afin de contourner cela et de ne pas avoir à se justifier devant les représentants du personnel, l'administration a fait le choix de ne pas émettre d'avis défavorables, mais de nuancer ses avis, allant du très favorable au réservé. Autant vous dire, chers collègues, qu'un avis réservé est dans de nombreux cas une manière détournée de vous saborder sur un poste sans avoir le courage de vous le dire.

Depuis 4 ans, nous nous battons pour plus de transparence en demandant à examiner tous les dossiers des agents ayant eu un avis réservé. Cette année, nous l'avons fait en nous appuyant sur la mention en page 25 du RPMutations 2019, elle prévoit que "Les commissions ont notamment pour rôle d'émettre systématiquement un avis sur les candidatures, notamment lorsqu'elles sont soumises à appréciation des supérieurs hiérarchiques (poste à profil, etc...)".

Nous ne pouvons concevoir d'émettre un avis sans connaître la teneur de ce qu'il y a dans les appréciations hiérarchiques, nous refusons de signer un chèque en blanc à l'administration et de valider ces pratiques. Cela est d'autant plus important en catégorie A où le nombre de postes à profil augmente d'année en année. Nous refusons ce système qui dessert les agents, c'est pourquoi nous avons pris nos responsabilités lors du vote. Notre vote ne bloque en rien les mutations, il pointe uniquement du doigt l'absence de régularité de la procédure.

Points soumis aux vote

approbation du règlement intérieur: 2 pour (USD FO / SNADCGT)

approbation du PV de la précédente CAPL : 2 pour (USD FO / SNAD CGT)

approbation du tableau annuel des mutations: 1 pour (USD FO) 1 contre (SNAD CGT)

CAPL n°2 (contrôleurs) du 15 janvier : formation du Tableau de mutations

La CGT a voté positivement pour les deux premiers points de l'ordre du jour (approbation PV) mais s'est abstenue sur le Tableau annuel des mutations.

Nous avons souhaité interroger le DI sur un point précis qui se trouve en page 25 du RP Mutations de 2019 qui indique: "d'émettre systématiquement un avis sur les candidatures, notamment lorsqu'elles sont soumises à appréciation des supérieurs hiérarchiques (poste à profil, etc...)"

Or, nous n'avons pas accès aux observations émises par la hiérarchie sur les agents sollicitant des postes à profils; nous ne sommes informés que lorsque la hiérarchie émet un avis négatif.

Ainsi la connaissance de certains avis "réservés", nous permettraient de défendre au mieux les intérêts des collègues.

Cette interrogation sera remontée au niveau de la Direction Générale.

Brèves de la DIPA



Monsieur le Directeur Interrégional de Paris Aéroports
Rue du Signe-BP16108
95701 ROISSY cedex

Roissy, le 17 janvier 2019

Objet :Inquiétudes suite à l'incident du 26 décembre 2018 dans les terminaux T2AC

Monsieur le Directeur Interrégional,

Le 26 décembre 2018 au matin, deux hommes ont été interpellés après avoir sorti de leurs sacs des armes factices. Il s'agissait en fait de deux légionnaires qui rapportaient un Famas factice pour Noël. Aucune infraction n'a été relevée puisque l'arme était un jouet .
Cependant, avant que la situation puisse être maîtrisée, un grand mouvement de panique a eu lieu, mouvement de panique au milieu duquel se sont retrouvés nos collègues qui ont cru logiquement qu'il s'agissait d'une attaque terroriste .
Ce jour-là, nos collègues ont essayé de mettre en œuvre le dispositif « alerte attentat » prévu dans les terminaux, le plus inquiétant est qu'il n'a pas fonctionné !
Ainsi, la ligne « urgente » pour contacter le CODA et le « fameux » dispositif ACROPOLE n'ont pas fonctionné . **Nos collègues se sont retrouvés à gérer les passagers en panique, sans aucune information. D'ailleurs nous saluons le courage et le sang-froid dont ils ont fait preuve.**

La CGT, lors du comité technique du 19 septembre 2018, avait souhaité avoir des précisions sur le dispositif « alerte attentat », mis en place dans les terminaux. Cette demande faisait suite au retour de nombreux collègues qui avaient quelques doutes sur la clarté et le bon fonctionnement de ce dispositif.

Vous nous aviez répondu, Monsieur Le Directeur Interrégional, « *qu'il y avait des progrès à faire lors des exercices en situation réelle, notamment en termes de communication* ». Le mouvement de panique du 26 décembre en est donc la triste illustration. Cela est d'autant plus alarmant qu'il en va de la vie de nos collègues et des passagers.

Nous sommes très inquiets pour la sécurité des agents dans les terminaux . En effet, cette fois-ci, et peut-on dire par chance, ce ne fut pas une attaque terroriste. Mais que ce serait-il passé si un véritable attentat avait eu lieu ? Que ce serait-il passé si nos collègues avaient dû faire une sortie d'arme avec échanges de coups de feu ? D'ailleurs, rappelons-le, les agents de la Direction voyageurs n'ont toujours pas leurs quatre séances de tir annuelles obligatoires, ce qui est anormal pour une Direction comme celle de Paris Aéroports.

En conséquence, la CGT vous demande :

- d'inscrire à l'ordre du jour du comité technique du 1^{er} février un point sur les suites de l'incident du 26 décembre 2018 et sur les mesures apportées par la Direction pour améliorer la situation.
- de garantir un suivi psychologique pour les collègues qui ont vécu cette situation et qui en ressentirait le besoin.

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur Interrégional, nos sincères salutations.

Les co-secrétaires interrégionales de la section CGT Roissy/Le Bourget,
Nadine Filori et Mathilde Morival

AGENDA

30 janvier : CAPC formation du tableau mutation catégorie B

31 janvier : CAPC formation du tableau mutation catégorie A

5 février : CAPC formation du tableau mutation catégorie C

Attention : avec le Brexit et le besoin en effectifs qui l'accompagne des mutations pourront être prononcées dès les CAPC de formation du tableau de mutation !

1^{er} février : comité technique local DI Paris Aéroports

LE COIN CULTURE

"Les Invisibles" évoque avec émotion et humour la destinée d'un centre d'accueil de jour pour femmes SDF voué à la fermeture.

Au casting, Corinne Masiero, Alexandra Lamy et une quinzaine d'actrices non-professionnelles ayant connu la rue.



Elles sont des dizaines, passées par la rue, la violence, la prison, accueillies dans un centre de jour pour femmes SDF, qu'une mairie du Nord veut fermer. Leur résilience, leur combat, uni aux travailleuses sociales, est la trame du nouveau film de Louis-Julien Petit, ode poignante et lumineuse aux "résistantes modernes".



Bulletin d'adhésion

Nom.....

Grade.....

Prénom.....

Indice.....

Date de naissance.....

Adresse postale.....
.....
....

Bureau/Brigade d'affectation.....

Ce bulletin est à remettre à un militant CGT ou à adresser au trésorier de la section CGT Roissy Bruno PIOUEMAL (CDP)